

**Oxygène (réfrigéré)****AL097B**

Etiquette 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique.



Etiquette 5.1 : Substances comburantes.



O : Comburant

**1 IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE / PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ / ENTREPRISE**

**Nom commercial** : Oxygène (réfrigéré)  
**N° FDS** : AL097B  
**Formule chimique** : O<sub>2</sub>  
**Identification de la société** : AIR LIQUIDE SA  
France  
Voire le paragraphe 16 "AUTRES INFORMATIONS"  
**N° de téléphone en cas d'urgence** : Voire le paragraphe 16 "AUTRES INFORMATIONS"

**2 COMPOSITION / INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS**

**Substance / Préparation** : Substance.

Nom de la substance	Contenance	No CAS	No CE	Numéro index	Classification
Oxygène (réfrigéré)	100 %	7782-44-7	231-956-9	008-001-00-8	O; R8

Ne contient pas d'autres composants ni impuretés qui pourraient modifier la classification du produit.

**3 IDENTIFICATION DES DANGERS**

**Identification des dangers** : Gaz liquéfié réfrigéré. Le contact avec le produit peut causer des brûlures par le froid ou des gelures.  
Oxydant. Entretient vivement la combustion. Peut réagir violemment avec les matières combustibles.

**4 PREMIERS SECOURS****Premiers secours**

- **Inhalation** : L'inhalation continue de concentrations supérieures à 75% peut causer des nausées, des étourdissements, des difficultés respiratoires et des convulsions. Evacuer la victime vers une zone non-contaminée.
- **Contact avec la peau et les yeux** : Rincer immédiatement les yeux abondamment avec de l'eau pendant au moins 15 minutes.  
En cas de gelure, asperger à l'eau pendant au moins 15 minutes. Appliquer un pansement stérile. Obtenir une assistance médicale.
- **Ingestion** : L'ingestion n'est pas considérée comme un mode d'exposition possible.

**5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**

**Classe d'inflammabilité** : Ininflammable.  
**Risques spécifiques** : L'exposition prolongée au feu peut entraîner la rupture et l'explosion des récipients. Entretient la combustion.  
**Produits de combustion dangereux** : Aucun(e).  
**Moyens d'extinction**  
- **Agents d'extinction appropriés** : Tous les agents d'extinction connus peuvent être utilisés.  
**Méthodes spécifiques** : Si possible, arrêter le débit gazeux.



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 2 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 15/7/2005

Remplace la fiche : 0/0/0

## Oxygène (réfrigéré)

## AL097B

### 5 MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE (suite)

S'éloigner du récipient et le refroidir avec de l'eau depuis un endroit protégé.  
En cas de fuite ne pas arroser d'eau le récipient. Arroser l'espace environnant (depuis un endroit protégé) pour contenir le feu.

**Equipements de protection spéciaux pour pompiers** : Aucun(e).

### 6 MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- Précautions individuelles** : Evacuer la zone.  
Assurer une ventilation d'air appropriée.  
Eliminer les sources d'inflammation.  
Utiliser un vêtement de protection.
- Précautions pour l'environnement** : Essayer d'arrêter la fuite.  
Empêcher la pénétration du produit dans les égouts, les sous-sols, les fosses, ou tout autre endroit où son accumulation pourrait être dangereuse.
- Méthodes de nettoyage** : Ventiler la zone.  
Maintenir la zone évacuée et débarrassée de toute source d'inflammation jusqu'à l'évaporation complète du liquide répandu (sol débarrassé de givre).

### 7 MANIPULATION ET STOCKAGE

- Stockage** : Entreposer à l'écart des gaz inflammables et des autres produits inflammables.  
Entreposer le récipient dans un endroit bien ventilé, à température inférieure à 50°C.
- Manipulation** : N'utiliser ni huile ni graisse.  
Ouvrir lentement le robinet pour éviter un choc de pression.  
Empêcher l'aspiration d'eau dans le récipient.  
Interdire les remontées de produits dans le récipient.  
Utiliser seulement l'équipement spécifié approprié à ce produit et à sa pression et température d'utilisation. Contacter votre fournisseur de gaz en cas de doute.  
Maintenir à l'écart de toute source d'inflammation (y compris de charges électrostatiques).  
Se reporter aux instructions du fournisseur pour la manipulation du récipient.

### 8 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- Protection individuelle** : Ne pas fumer pendant la manipulation du produit.  
Assurer une ventilation appropriée.  
Protéger les yeux, le visage et la peau des éclaboussures de liquide.  
Eviter les atmosphères riches en oxygène (>21%).

### 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Etat physique à 20 °C** : Gaz liquéfié réfrigéré.
- Couleur** : Liquide bleuté.
- Odeur** : Non détectable à l'odeur.
- Masse moléculaire** : 32
- Point de fusion [°C]** : -219
- Point d'ébullition [°C]** : -183
- Température critique [°C]** : -118
- Pression de vapeur, 20°C** : Non applicable.
- Densité relative, gaz (air=1)** : 1,1



# FICHE DE DONNEES DE SECURITE

Page : 3 / 4

Edition révisée n° : 1

Date : 15/7/2005

Remplace la fiche : 0/0/0

**Oxygène (réfrigéré)****AL097B**

## 9 PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES (suite)

Densité relative, liquide (eau=1)	: 1,1
Solubilité dans l'eau [mg/l]	: 39
Domaine d'inflammabilité [%vol dans l'air]	: Oxydant.
Temp. d'autoinflammation [°C]	: Non applicable.
Autres données	: Gaz ou vapeur plus lourd que l'air. Peut s'accumuler dans les endroits confinés, en particulier au niveau ou en-dessous du sol.

## 10 STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité et réactivité	: Peut réagir violemment avec les matières combustibles. Peut réagir violemment avec les réducteurs. Oxyde violemment les matières organiques. Des renversements de liquide peuvent causer la fragilisation des matériaux de construction. Risque d'explosion si le produit se répand sur des matériaux de construction organique (par ex. bois ou asphalte).
-------------------------	---

## 11 INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations toxicologiques	: Ce produit n'a pas d'effet toxicologique.
-----------------------------	---

## 12 INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information relative aux effets écologiques	: Peut causer des dégâts à la végétation par gelure.
---	--

## 13 CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Généralités	: A l'atmosphère dans un endroit bien aéré. Ne pas rejeter dans tout endroit où son accumulation pourrait être dangereuse. Contacter le fournisseur si des instructions sont souhaitées.
-------------	--

## 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

No ONU	: 1073
I.D. n°	: 225
ADR/RID	
- Désignation officielle de transport	: OXYGÈNE LIQUIDE RÉFRIGÉRÉ
- ADR Classe	: 2
- Code de classification ADR/RID	: 3 O
- Etiquetage ADR	: Etiquette 2.2 : Gaz non inflammable et non toxique. Etiquette 5.1 : Substances comburantes.
Autres informations relatives au transport	: Éviter le transport dans des véhicules dont le compartiment de transport n'est pas séparé de la cabine de conduite. S'assurer que le conducteur du véhicule connaît les dangers potentiels du chargement ainsi que les mesures à prendre en cas d'accident ou autres éventualités. Avant de transporter les récipients : - S'assurer que les récipients sont fermement arrimés. - S'assurer que le robinet de bouteille est fermé et ne fuit pas.

	<b>FICHE DE DONNEES DE SECURITE</b>	Page : 4 / 4
		Edition révisée n° : 1
		Date : 15/7/2005
		Remplace la fiche : 0/0/0
<b>Oxygène (réfrigéré)</b>		<b>AL097B</b>

#### 14 INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT (suite)

- S'assurer que le bouchon de protection de sortie du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- S'assurer que le dispositif de protection du robinet (quand il existe) est correctement mis en place.
- Assurer une ventilation convenable.
- Se conformer à la réglementation en vigueur.

#### 15 INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

<b>Classification CE</b>	: Numéro index : 008-001-00-8 O; R8
<b>Etiquetage CE</b>	
- <b>Symbole(s)</b>	: O : Comburant
- <b>Phrase(s) R</b>	: R8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
- <b>Phrase(s) S</b>	: S17 : Tenir à l'écart des matières combustibles.

#### 16 AUTRES INFORMATIONS

Peut causer des gelures.

S'assurer que toutes les réglementations nationales ou locales sont respectées.

S'assurer que les opérateurs comprennent les risques de l'enrichissement en oxygène.

La présente Fiche de Données de Sécurité a été établie conformément aux Directives Européennes en vigueur et est applicable à tous les pays qui ont traduit les Directives dans leur droit national.

Avant d'utiliser ce produit pour une expérience ou un procédé nouveaux, examiner attentivement la compatibilité et la sécurité du matériel mis en oeuvre.

Les informations données dans ce document sont considérées comme exactes au moment de son impression. Malgré le soin apporté à sa rédaction, aucune responsabilité ne saurait être acceptée en cas de dommage ou d'accident résultant de son utilisation.

**Utilisations recommandées & restrictions** : La présente FDS est donnée à titre purement informatif et peut être modifiée sans préavis. [Avant d'acheter quelque produit que ce soit, veuillez prendre contact avec le bureau local d'AIR LIQUIDE afin d'obtenir une FDS complète (comportant la raison sociale du fabricant et le numéro de téléphone à contacter en cas d'urgence).]

Fin du document